



Agence de Services et de Paiement

Le président directeur général

Décision n° 2016/180/PDG
portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Vu l'ordonnance n° 2009-325 du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement et à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer,

Vu le décret n° 2009-340 du 27 mars 2009 relatif à l'Agence de services et de paiement, à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer et à l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer,

Vu le décret du 22 octobre 2015 portant nomination de M. Stéphane LE MOING, Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Décide

Article 1^{er} : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction régionale La Réunion**, délégation permanente est donnée à :

N° du cas	Portée de la délégation de signature	Domaine concerné	Prénoms et noms des délégataires de signature	Fonctions dans l'Etablissement
1	Capacité à <u>engager</u> l'établissement dans la limite de 40000€ HT ou dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction Générale, et à <u>certifier</u> des services faits, des factures ou des indus	Dépenses de fonctionnement (enveloppes 1 et 2), d'investissement (enveloppe 3) ou recettes s'agissant des indus	Serge TEILLARD d'EYRY	Directeur régional
			Francis LAMBERT	Directeur régional adjoint
			Damien FRANCOIS	Responsable administratif et financier
			Catherine ROUSSEL	Adjointe au responsable administratif et financier
2	Capacité à <u>certifier</u> des services faits, des factures ou des indus	Dépenses de fonctionnement (enveloppes 1 et 2), d'investissement (enveloppe 3) ou recettes s'agissant des indus		

N° du cas	Portée de la délégation de signature	Domaine concerné	Prénoms et noms des délégataires de signature	Fonctions dans l'Etablissement
3	Capacité à <u>certifier</u> des frais définitifs de déplacement	Dépenses de fonctionnement (enveloppe 2)	Serge TEILLARD d'EYRY	Directeur régional
			Francis LAMBERT	Directeur régional adjoint
			Damien FRANCOIS	Responsable administratif et financier
			Catherine ROUSSEL	Adjointe au responsable administratif et financier
4	Capacité à <u>liquider</u> des factures clients, des titres de recette ou toutes écritures de correction sur titre	Recettes de fonctionnement et d'investissement	Serge TEILLARD d'EYRY	Directeur régional
			Francis LAMBERT	Directeur régional adjoint
			Damien FRANCOIS	Responsable administratif et financier
			Catherine ROUSSEL	Adjointe au responsable administratif et financier
			Sylvie BOURSE	Adjointe au chef du service formation professionnelle et emploi
Jean-Max REVEL	Chef du service agricole et rural			
5	Capacité à <u>liquider et ordonnancer</u> toute pièce de dépense ou de recette ayant ou non un impact budgétaire	Dépenses de fonctionnement (enveloppes 1 et 2), d'investissement (enveloppe 3) ou recettes s'agissant des indus		
6	Capacité à <u>engager</u> l'établissement, à <u>certifier</u> des services faits ou des factures et capacité à <u>liquider et ordonnancer</u> toute pièce de dépense ou de recette ayant ou non un impact budgétaire	Dépenses de fonctionnement (enveloppes 1 et 2), d'investissement (enveloppe 3) ou recettes s'agissant des indus		
7	Capacité à <u>liquider et ordonnancer</u> toute pièce de recette ayant ou non un impact budgétaire	Dépenses de fonctionnement (enveloppes 1 et 2), d'investissement (enveloppe 3) ou recettes s'agissant des indus		
DR8	Capacité à <u>signer</u> les conventions, marchés et avenants conclus avec des personnes publiques ou privées	Crédits d'intervention	Serge TEILLARD d'EYRY	Directeur régional
			Francis LAMBERT	Directeur régional adjoint
DR9	Capacité à <u>liquider</u> les aides agricoles en dépenses et en recettes (relevant de la DR)	Crédits d'intervention	Serge TEILLARD d'EYRY	Directeur régional
			Francis LAMBERT	Directeur régional adjoint
			Jean-Max REVEL	Chef du service agricole et rural
			Franck MOUNIER	Adjoint au chef du service agricole et rural
DR10	Capacité à <u>liquider</u> les aides autres qu'agricoles en dépenses et en recettes (relevant de la DR)	Crédits d'intervention	Serge TEILLARD d'EYRY	Directeur régional
			Francis LAMBERT	Directeur régional adjoint
			Sylvie BOURSE	Adjointe au chef du service formation professionnelle et emploi

N° du cas	Portée de la délégation de signature	Domaine concerné	Prénoms et noms des délégués de signature	Fonctions dans l'Etablissement
DR11	Capacité à <u>ordonner</u> les aides agricoles liquidées (en dépenses et en recettes)	Crédits d'intervention	Serge TEILLARD d'EYRY	Directeur régional
			Francis LAMBERT	Directeur régional adjoint
			Jean-Max REVEL	Chef du service agricole et rural
			Franck MOUNIER	Adjoint au chef du service agricole et rural
DR12	Capacité à <u>ordonner</u> les aides liquidées autres qu'agricoles (en dépenses et en recettes)	Crédits d'intervention	Serge TEILLARD d'EYRY	Directeur régional
			Francis LAMBERT	Directeur régional adjoint
			Sylvie BOURSE	Adjointe au chef du service formation professionnelle et emploi
DR13	Capacité à signer les correspondances ou documents relevant de de la DR Réunion, non couverts par les rubriques DR 10 à DR 12 à l'exclusion du courrier parlementaire		Serge TEILLARD d'EYRY	Directeur régional
			Francis LAMBERT	Directeur régional adjoint
			Jean-Max REVEL	Chef du service agricole et rural

Article 2 : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction régionale La Réunion**, délégation permanente est donnée à :

N° du cas	Portée de la délégation de signature	Absence ou empêchement	Domaine / périmètre	Prénoms et noms des délégataires de signature	Fonctions dans l'Etablissement
1	Capacité à signer les correspondances ou documents sans incidence financière relevant de la DR, à l'exclusion du courrier parlementaire		Direction régionale La Réunion	Serge TEILLARD d'EYRY	Directeur régional
				Francis LAMBERT	Directeur régional adjoint
		En cas d'absence ou d'empêchement de Serge TEILLARD d'EYRY et de Francis LAMBERT pour le domaine ci-contre :	Administratif et financier	Damien FRANCOIS	Responsable administratif et financier
		En cas d'absence ou d'empêchement de Serge TEILLARD d'EYRY, de Francis LAMBERT et de Damien FRANCOIS pour le domaine ci-contre :	Administratif et financier	Catherine ROUSSEL	Adjointe au responsable administratif et financier
		En cas d'absence ou d'empêchement de Serge TEILLARD d'EYRY et de Francis LAMBERT pour le domaine ci-contre :	Agricole, rural et pêche	Jean-Max REVEL	Chef du service agricole et rural
		En cas d'absence ou d'empêchement de Serge TEILLARD d'EYRY, de Francis LAMBERT et de Jean-Max REVEL pour le domaine ci-contre :	Agricole, rural et pêche – paiements et contrôles	Franck MOUNIER	Adjoint au chef du service agricole et rural
			Agricole, rural et pêche – structures agricoles	Taos GENTIL	Adjoint au chef du service agricole et rural
En cas d'absence ou d'empêchement de Serge TEILLARD d'EYRY et de Francis LAMBERT pour le domaine ci-contre :	Formation professionnelle et emploi	Sylvie BOURSE	Adjointe au chef du service formation professionnelle et emploi		

N° du cas	Portée de la délégation de signature	Absence ou empêchement	Domaine / périmètre	Prénoms et noms des délégataires de signature	Fonctions dans l'Etablissement
2	Capacité à signer les congés annuels et les autorisations d'absence		Direction régionale La Réunion	Serge TEILLARD d'EYRY	Directeur régional
				Francis LAMBERT	Directeur régional adjoint
			Service administratif et financier	Damien FRANCOIS	Responsable administratif et financier
				Catherine ROUSSEL	Adjointe au responsable administratif et financier
			Service agricole et rural	Jean-Max REVEL	Chef du service agricole et rural
			Pôle paiements et contrôles	Franck MOUNIER	Adjoint au chef du service agricole et rural
			Pôle structures agricoles	Taos GENTIL	Adjoint au chef du service agricole et rural
Service formation professionnelle et emploi	Sylvie BOURSE	Adjointe au chef du service formation professionnelle et emploi			
3	Capacité à signer les fiches d'évaluation annuelle (et leurs annexes) du personnel de la Direction régionale en qualité de notateur primaire			Serge TEILLARD d'EYRY	Directeur régional
				Francis LAMBERT	Directeur régional adjoint
				Damien FRANCOIS	Responsable administratif et financier
				Jean-Max REVEL	Chef du service agricole et rural
4	Capacité à signer les fiches d'évaluation annuelle (et leurs annexes) du personnel de la Direction régionale en qualité de notateur secondaire			Serge TEILLARD d'EYRY	Directeur régional

Article 3 : La présente décision remplace toute décision antérieure.
Elle prend effet à compter du 1^{er} Août 2016.

Fait à Limoges,

le 04.08.2016

Pour le Président Directeur général
et par délégation
Le Directeur général délégué

Président directeur général (original)

Ampliation :
Agent comptable

François PROJETTI

Copies :

M. Serge TEILLARD d'EYRY

M. Francis LAMBERT

M. Damien FRANCOIS

Mme Catherine ROUSSEL

M. Jean-Marc REVEL

Mme Sylvie BOURSE

M. Franck MOUNIER

M. Taos GENTIL

DRH

DFJL